



**HAL**  
open science

## **C3RD - Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. C3RD - Centre de recherche sur les relations entre le risque et le droit. 2014, Institut catholique de Lille. hceres-02033267

**HAL Id: hceres-02033267**

**<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02033267>**

Submitted on 20 Feb 2019

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Évaluation de l'AERES sur l'unité :

Centre de Recherches sur les Relations entre le Risque  
et le Droit

C3RD

sous tutelle des  
établissements et organismes :

Institut Catholique de Lille



Novembre 2013



agence d'évaluation de la recherche  
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

*Pour l'AERES, en vertu du décret du 3 novembre 2006<sup>1</sup>,*

- M. Didier HOUSSIN, président
- M. Pierre GLAUDES, directeur de la section des unités de recherche

*Au nom du comité d'experts,*

- M. Gérard GUYON, président du comité

---

<sup>1</sup> Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



# Rapport d'évaluation

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité.

|  |   |
|--|---|
| Nom de l'unité :                       | Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit |
| Acronyme de l'unité :                  | C3RD  |
| Label demandé :                        | EA  |
| N° actuel :                            | Demande de création   |
| Nom du directeur (2013-2014) :         | M <sup>me</sup> Lina WILLIATTE-PELLITERI                          |
| Nom du porteur de projet (2015-2019) : | M <sup>me</sup> Lina WILLIATTE-PELLITERI                          |

## Membres du comité d'experts

Président : M. Gérard GUYON, Université Bordeaux 4

Experts :

- M. Philippe DIDIER, Université Paris 5
- M. François HERVOUËT, Université de Poitiers
- M. René de QUENAUDON, Université de Strasbourg

Délégué scientifique représentant de l'AERES :

M<sup>me</sup> Christine NEAU-LEDUC

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles de l'unité :

- M. Alexis MASSART, Faculté libre de droit de Lille
- M. Nicolas VAILLANT, Faculté libre de droit de Lille

## 1 • Introduction

Avertissement : L'équipe évaluée ne relève pas d'un établissement public, mais d'un organisme privé ayant le statut d'établissement d'utilité publique et lié par contrat à l'État, l'Institut Catholique de Lille ; à ce titre, celui-ci participe à une mission de service public. De ce fait, la question s'est posée de l'opportunité d'expertiser une telle équipe ; le comité d'experts estime que la réponse ne relève pas de sa compétence : à partir du moment où l'AERES accepte d'examiner le C3RD, le comité considère qu'il dispose de la compétence pour exercer cette mission.

Il n'en reste pas moins que celle-ci pose des difficultés au regard des critères habituellement utilisés pour la remplir. Le comité d'experts a été ainsi amené à les adapter au mieux de la qualité de l'évaluation.

### Historique et localisation géographique de l'unité

Le C3RD (Centre de Recherche sur les Relations entre le Risque et le Droit) est une des deux équipes de recherche récentes de la Faculté de Droit de l'Institut Catholique de Lille. Il a été créé en 2006 par la plupart des juristes de l'établissement dans le but de coordonner les spécialités du corps professoral autour du thème du risque et du droit. De ce fait, le C3RD fonctionne déjà en tant qu'équipe « émergente » reconnue au sein de l'Université Catholique de Lille ce qui lui permet de se prévaloir déjà d'une activité au titre de son bilan, bilan pouvant être évalué comme son projet.

Il structure sa recherche autour de deux axes sur ce thème :

- les risques du Droit ;
- la gestion du risque par le Droit.

### Équipe de direction

L'équipe est dirigée par M<sup>me</sup> Lina WILLIATTE-PELLITTERI. Le directeur est nommé par le doyen et peut être destitué par lui après avis du conseil scientifique. Ce dernier est composé de membres de droit et de membres élus, avec voix délibérative, ainsi que de membres permanents avec voix consultative.

### Nomenclature AERES

SHS2\_1 Droit

### Effectifs de l'unité

Le statut des membres de l'équipe ne correspond pas à celui rencontré dans les équipes universitaires publiques ; l'équipe est constituée de :

- un professeur (des universités catholiques) HDR, disposant d'un contrat à durée indéterminée et recruté selon des modalités propres à l'Institut sans nécessité de qualification par le CNU ;
- des maîtres de conférences (des universités catholiques), HDR ou non HDR, disposant d'un contrat à durée indéterminée et recrutés selon des modalités propres à l'Institut sans nécessité de qualification par le CNU ; certains ont cependant été qualifiés ;
- des assistants doctorants, disposant d'un contrat à durée indéterminée et recrutés selon des modalités propres à l'Institut ; l'Institut ne disposant pas d'école doctorale, les doctorants sont inscrits en thèse dans une université publique, rattachés à une équipe reconnue labellisée et au C3RD ;
- un professeur émérite de l'Université de Lille 2.

De même, la nomenclature "Effectifs de l'unité" n'a de pertinence qu'en gardant à l'esprit que l'Institut ne peut délivrer ni doctorat, ni HDR. Si des enseignants-chercheurs ont effectivement obtenu ces diplômes, c'est en les préparant et les présentant dans des universités publiques.



| <b>Effectifs de l'unité</b>   | <b>Nombre au 30/06/2013</b> | <b>Nombre au 01/01/2015</b> |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| <b>N1</b> : Enseignants-chercheurs assimilés  | 22                          | 24                          |
| <b>N2</b> : Chercheurs des EPST ou EPIC titulaires et assimilés                       |                             |                             |
| <b>N3</b> : Autres personnels titulaires (n'ayant pas d'obligation de recherche)      |                             |                             |
| <b>N4</b> : Autres enseignants-chercheurs (PREM, assistants doctorants)               | 5                           | 3                           |
| <b>N5</b> : Autres chercheurs des EPST ou EPI (DREM, Post-doctorants, visiteurs etc.) |                             |                             |
| <b>N6</b> : Autres personnels contractuels (n'ayant pas d'obligation de recherche)    | 1                           | 1                           |
| <b>TOTAL N1 à N6</b>  | <b>28</b>                   | <b>28</b>                   |

| <b>Effectifs de l'unité</b>                                 | <b>Nombre au 30/06/2013</b> | <b>Nombre au 01/01/2015</b> |
|---|-----------------------------|-----------------------------|
| Doctorants  |                             |                             |
| Thèses soutenues  |                             |                             |
| Post-doctorants ayant passé au moins 12 mois dans l'unité * | 2                           |                             |
| Nombre d'HDR soutenues                                      | 3                           |                             |
| Personnes habilitées à diriger des recherches ou assimilées | 5                           | 5                           |

## 2 • Appréciation sur l'unité

### Avis global sur l'unité

Il s'agit d'une équipe dynamique, disposant d'une véritable volonté d'investir le domaine de la recherche autour du thème du risque et du droit. Pour l'instant, elle correspond à une équipe émergente et est traitée comme telle par l'Institut Catholique de Lille qui lui offre un vrai soutien. A terme, elle pourrait être en mesure de disposer du statut d'équipe d'accueil en consolidant ses acquis, c'est-à-dire en s'appuyant sur sa bonne organisation et son dynamisme pour développer un projet de recherche plus structuré et resserré autour d'axes de recherche plus strictement définis.

### Points forts et possibilités liées au contexte

Il faut souligner :

- le soutien des instances universitaires ;
- les moyens matériels importants (personnel, locaux, budget) ;
- l'organisation structurelle et le dynamisme de l'équipe ;
- le nombre de publications.

### Points faibles et risques liés au contexte

Doivent être relevés :

- la dispersion de la recherche qui apparaît trop comme une accumulation de recherches individuelles et pas encore assez comme un projet collectif ;
- un projet de recherche pour les cinq ans à venir insuffisamment précis dans le rapport écrit fourni aux experts ;
- un nombre relativement faible de HDR ;
- un temps de recherche limité par rapport à ce que l'on rencontre dans une université publique en raison du choix stratégique d'insister sur le temps passé avec les étudiants (enseignement ou encadrement).

### Recommandations

Il pourrait être suggéré de :

- s'appuyer sur la bonne organisation de l'équipe et son dynamisme pour développer un projet de recherche visible, cohérent et original afin d'atteindre le niveau d'une équipe d'accueil ;
- resserrer cette organisation autour des axes de recherche ;
- réfléchir à l'équilibre enseignement-recherche.

### 3 • Appréciations détaillées

#### Appréciation sur la production et la qualité scientifiques

Les manifestations de l'équipe sont nombreuses et régulières autour du thème du risque et du droit, lui-même décliné en deux axes : les risques du Droit ; la gestion du risque par le Droit. Elles prennent différentes formes allant d'une simple conférence à un colloque organisé avec des équipes d'autres universités françaises ou étrangères. Leur nombre (une soixantaine) atteste d'une riche activité collective et du dynamisme de l'équipe, mais il n'est pas toujours possible de se faire une idée précise de leur qualité. En effet, leurs thèmes sont variés, mais se rattachent trop rarement aux axes du risque. Certaines de ces recherches font l'objet de publications chez "L'Harmattan" (12). Des chroniques autour de la question du risque sont publiées régulièrement aux "Petites Affiches". La production collective doit être renforcée.

Les membres de l'équipe ont tous également une activité de recherche individuelle, quoique très diversifiée en quantité (de une quelquefois pour des doctorants à une trentaine). Les publications sont faites dans différentes revues dont un grand nombre est reconnu par l'AERES ou tout au moins dispose d'un comité de lecture.

#### Appréciation sur le rayonnement et l'attractivité académiques

Du fait des publications, le rayonnement de l'équipe est réel mais de nombreuses recherches ne disposent pas de la divulgation dont elles pourraient bénéficier du fait de l'absence de publication. Il en va de même des recherches individuelles lorsqu'elles font l'objet d'une publication dans des éditions confidentielles.

L'attractivité académique de l'équipe se traduit par les partenariats qu'elle parvient à nouer avec des universités françaises et étrangères (Toulouse 1, Louvain-la-Neuve,...) et par les conférences tenues par des personnalités extérieures à l'université. Dans un ordre un peu différent, les ateliers ou séminaires de recherche, organisés en lien avec les masters 1 et 2 et leurs thèmes d'enseignement, semblent tenir une place importante en ce qu'ils permettent de réexaminer la pensée universitaire grâce à un éclairage nouveau.

L'équipe a également noué des liens au sein des universités catholiques, soit dans le domaine juridique (Université Catholique de Lyon), soit dans d'autres domaines au sein de l'Institut de Lille.

#### Appréciation sur l'interaction avec l'environnement social, économique et culturel

Le C3RD est à l'origine de plusieurs conventions passées avec son environnement économique afin de le faire bénéficier de sa compétence dans le domaine juridique : Cabinet Caraxo, spécialisé en droit et ingénierie de la formation ; École des Mines de Douai... Il marque ainsi, d'une part, sa volonté de s'inscrire dans son environnement économique, social et culturel pour diffuser sa compétence vers l'extérieur et, d'autre part, son immersion dans des milieux divers qui nourrissent sa réflexion propre.

A titre individuel, des membres de l'équipe participent en tant qu'experts à des réseaux nationaux et internationaux.

#### Appréciation sur l'organisation et la vie de l'unité

Le C3RD est déjà structuré, ce qui lui permet de disposer des moyens administratifs et pratiques facilitant des contacts fréquents entre chercheurs, ainsi que de la possibilité de réaliser des programmes de recherche communs. La vie de l'unité est ainsi riche et dynamique. Cependant, le centre n'utilise pas de la meilleure des façons ces potentialités. En effet, la recherche reste très fragmentée en étant divisée en 9 "bulles" qui constituent autant de segmentations qui se rattachent plus ou moins artificiellement aux deux axes de recherche. Ces divisions correspondent parfois davantage à une organisation d'une recherche individuelle au sein de l'équipe qu'à une véritable spécialisation à l'intérieur d'un axe. Cette critique peut être atténuée par le fait que la circulation entre les "bulles" paraît assez fluide et que celles-ci sont à géométrie variable. Il n'en reste pas moins que cette organisation favorise davantage une politique centrifuge de la recherche qu'une politique centripète autour des axes.

Il faut toutefois noter que de nombreuses occasions de coordonner les activités de recherche sont institutionnalisées par l'équipe : réunions plénières, réunions de "bulles", journée au vert, cafés-recherche...





En outre, les moyens mis à la disposition sont satisfaisants, que ce soit en matière de personnel (un ingénieur d'études en CDI), matériel (bureau, bibliothèque, informatique) ou financier (dotation de l'Institut ou ressources provenant des contrats).

### Appréciation sur l'implication dans la formation par la recherche

La situation du C3RD est particulière au regard de la formation par la recherche dans la mesure où il ne dispose pas d'un statut public reconnu et où, par voie de conséquence, il n'est rattaché à aucune école doctorale. De ce fait, ne peuvent lui être rattachés directement ni doctorants, ni masters.

Il n'en reste pas moins que l'unité s'investit dans cette activité. Si, comme déjà indiqué, les doctorants sont rattachés à des unités publiques de recherche et à des écoles doctorales publiques reconnues, ils sont également encadrés au sein de l'équipe ; ils ont donc, en pratique, un double rattachement qui a bénéficié pendant la période évaluée à trois docteurs et qui concerne, actuellement, quatre doctorants. Au demeurant, un rattachement au seul C3RD ne serait pas opportun en l'état actuel en raison de la jeunesse de l'équipe et de la nécessité d'améliorer le succès des doctorants ainsi que l'émergence de projets de recherche.

Sous ces réserves, le centre s'est efforcé de s'impliquer dans la formation par la recherche. Outre le co-encadrement des doctorants, les actions les plus intéressantes sont constituées par un séminaire de recherche en master 1 avec prolongation en master 2, l'étude de questions juridiques au sein de cabinets d'avocat, un mémoire de fin d'études, etc.

### Appréciation sur la stratégie et le projet à cinq ans

Le C3RD entend poursuivre sur la voie qu'il a choisie depuis sa création. Cette politique ayant déjà produit des effets positifs, il n'est pas illégitime de la reprendre, d'autant que l'unité espère la poursuivre.

Cependant, elle gagnerait à la réexaminer sur deux points au moins :

- au plan formel, mieux se structurer afin d'éviter l'effet de dispersion qui résulte de l'organisation en "bulles" ;
- au plan fondamental, réfléchir à un projet plus élaboré sans abandonner le thème du risque et du droit, mais en déterminant mieux les sujets et les objectifs qui sont poursuivis. A cet égard, si le désir de contribuer à l'élaboration d'une théorie générale du droit du risque ne saurait être contesté, le C3RD gagnerait à mieux définir la stratégie qui lui permettrait de s'approcher de cet objectif.

## 4 • Déroulement de la visite

### Date de la visite

Début : vendredi 22 novembre 2013, 8h30

Fin : vendredi 22 novembre 2013, 15h00

### Lieu de la visite

Institution : Faculté libre de Droit, institut catholique de Lille

Adresse : 60 boulevard Vauban, 59016 Lille

### Locaux spécifiques visités :

Bibliothèque propre à l'équipe évaluée, salle de réunion, bureau d'enseignants-chercheurs, bureau de l'ingénieur d'études

### Déroulement ou programme de visite

8h30 - 9h00 : réunion du comité d'experts à huis clos (répartition des rôles, premiers échanges)

9h00 - 9h45 : rencontre avec les tutelles (doyen, vice-Président de l'université) ; présentation de la politique de recherche de l'établissement et de la Faculté

9h45 - 12h00 : C3RD, rencontre avec tous les membres de l'équipe ; présentation de l'équipe par sa directrice ; échange du comité d'experts avec elle et différents membres de l'équipe dont des doctorants disposant d'un CDI d'assistant avec l'université

12h00 - 13h30 : pause déjeuner

13h30 - 15h : réunion à huis clos du comité d'experts.

### Points particuliers à mentionner

Il faut signaler qu'un expert, représentant le CNU, n'a pu être désigné par l'institution.



## 5 • Observations générales des tutelles

Lille, le 09 avril 2014,

Lina Williatte

Directrice du C3RD

à

Monsieur Glaudes

Direction de la section des unités de recherche

AERES

Objet : Réponse au rapport d'évaluation de l'unité de recherche Centre de recherche sur les relations entre le Risque et le Droit (C3RD)

Monsieur le Directeur,

Les membres du C3RD ont pris connaissance du rapport d'évaluation rédigé par le comité d'experts de l'AERES et souhaitent saluer sa qualité ainsi que la justesse de l'analyse effectuée. La direction prend bonne note des appréciations positives portées sur la qualité des publications, le dynamisme des chercheurs, l'attraction du centre de recherche au regard du nombre et de la qualité des partenariats ainsi que les liens étroits entre la recherche et l'enseignement. Elle reçoit aussi avec la plus grande attention les remarques concernant la structure interne du centre. Les membres du C3RD ont identifié deux axes de recherche pour mener leur réflexion sur les relations entre le risque et le droit. Il s'agit pour le premier d'étudier les risques engendrés par la norme juridique et pour le second d'analyser les méthodes par lesquelles le Droit appréhende et gère les risques réalisés. Les bulles ne constituent pas à ce titre des axes de recherche mais simplement des domaines d'expertise permettant d'une part, de garantir une visibilité certaine de la recherche menée par ses chercheurs et d'autre part, un processus interne destiné à dynamiser la recherche collective et transversale, en témoignent à ce titre, les frontières non fermées desdites bulles permettant une interconnexion entre elles afin de mener des recherches croisées.

Enfin, la direction apprécie la prise en compte dans le rapport des difficultés supportées par le C3RD consécutives à son statut de droit privé et à l'absence de rattachement à une Ecole Doctorale. L'ensemble n'est pas favorable à un développement classique d'une unité de recherche ; en avoir conclu néanmoins que le C3RD est en mesure à terme de disposer du statut d'équipe d'accueil est un vrai signe d'encouragement pour les chercheurs qui le composent.

Cordialement.

**Lina Williatte**

Directrice du C3RD

